

DASCE 2025

Commission permanente des affaires immobilières



7 et 8 octobre
2025
Bagnères de Luchon

Présentation de la commission



**Vanessa
MAGNIER**



**Sandrine
BALAICOURT**



**Roland
BIGORE**

Présentation de la commission



**Bruna
CHANEL OLIVE**

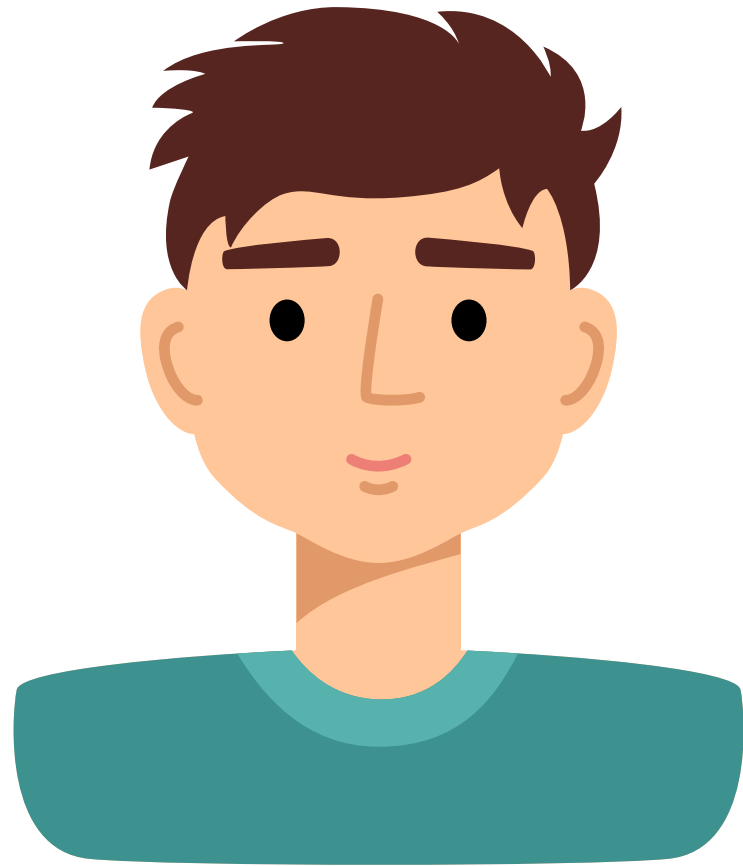


**Pascal
BLANDEL
ASCEE 56**



**Jean-Marc
CANET
ASCEE 46**

Présentation de la commission



Serge
GOENAGA
ASCEE 33



Jacky
MOUSSET
ASCEE 17

La commission se réunit
2 fois/an
Voir date dans le
calendrier fédéral

Les travaux de la commission

La gestion des 5 UA appartenant à la FNASCE

Aide, conseils et accompagnement aux gestionnaires UA

Proposer des outils d'aide pour les gestionnaires UA

Mettre en place la politique d'aide pour les UA

Aide financière pour travaux dans une UA

Aide financière pour acquisition d'une UA

Répondre aux critères définis par la CPO

Préparer et animer DASCE/rencontre des gestionnaires

Anticiper les futures évolutions

Pourquoi une enquête annuelle biens Etat

ASCE XX						
Nom du site (indiquer le nombre de bâtiment)						Propriétaire
Adresse précise du site (rue – code postal – ville) :						N° CHORUS (voir convention de mise à disposition)
Nom de l'UA	Capacité	Surface	Convention (liste)	Date conv.	Fin conv.	Important pour faire remonter les problèmes de convention au ministère
UA X (bat X si plusieurs bâtiments)	0	0		0	0	
UA Y (bat X si plusieurs bâtiments)						
OCCUPATION PAR UA	UA nom	UA nom	UA nom	UA nom	UA nom	UA nom
Demandes déposées	0	0	0	0	0	0
Demandes attribuées	0	0	0	0	0	0
Durée d'occupation (semaines)	0	0	0	0	0	0 3 WE = 1 semaine
Séjour gratuit (nb sem)	0	0	0	0	0	0
Taux d'occupation	0%	0%	0%	0%	0%	0%
% demandes satisfaites	#DIV/0 !	#DIV/0 !	#DIV/0 !	#DIV/0 !	#DIV/0 !	#DIV/0 !
FLUIDES	En €	En €	En €	En €	En €	En €
Eau	0	0	0	0	0	0
Electricité	0	0	0	0	0	0
Autre (à préciser en Obs.)	0	0	0	0	0	0

Article 13

Évaluation

La FNASCE s'engage à fournir, au moins quatre mois avant le terme de la convention, un bilan qualitatif et quantitatif de la mise en œuvre du programme d'actions subventionné présenté à l'annexe 1.

Les ministères procèdent à l'évaluation des conditions de réalisation du programme d'actions sur le plan quantitatif et qualitatif, en se fondant notamment sur le suivi et l'analyse des indicateurs définis dans l'annexe 3.

L'évaluation porte notamment sur l'impact des actions ou des interventions au regard de leur utilité sociale ou de leur intérêt général, sur les réorientations envisageables avant le terme de la convention des actions conduites par l'association.

Pour réponse
à l'article 13
de la CPO

Pourquoi une enquête annuelle biens Etat

ASCE XX						
Nom du site (indiquer le nombre de bâtiment)						Propriétaire
Adresse précise du site (rue – code postal – ville) :						N° CHORUS (voir convention de mise à disposition)
Nom de l'UA	Capacité	Surface	Convention (liste)	Date conv.	Fin conv.	Important pour faire remonter les problèmes de convention au ministère
UA X (bat X si plusieurs bâtiments)	0	0		0	0	
UA Y (bat X si plusieurs bâtiments)						
OCCUPATION PAR UA						
UA nom	UA nom	UA nom	UA nom	UA nom	UA nom	UA nom
Demandes déposées	0	0	0	0	0	0
Demandes attribuées	0	0	0	0	0	0
Durée d'occupation (semaines)	0	0	0	0	0	0 3 WE = 1 semaine
Séjour gratuit (nb sem)	0	0	0	0	0	0
Taux d'occupation	0%	0%	0%	0%	0%	0%
% demandes satisfaites	#DIV/0 !	#DIV/0 !	#DIV/0 !	#DIV/0 !	#DIV/0 !	#DIV/0 !
FLUIDES						
En €	En €	En €	En €	En €	En €	En €
Eau	0	0	0	0	0	0
Electricité	0	0	0	0	0	0
Autre (à préciser en Obs.)	0	0	0	0	0	0

Pour démontrer l'aspect social des mises à disposition

Pour pouvoir négocier avec le ministère

Pour défendre ces UA et les pérenniser

Pourquoi une enquête annuelle biens Etat

ASCE XX						
Nom du site (indiquer le nombre de bâtiment)					Propriétaire	
Adresse précise du site (rue – code postal – ville) :					N° CHORUS (voir convention de mise à disposition)	
Nom de l'UA	Capacité	Surface	Convention (liste)	Date conv.	Fin conv.	
UA X (bat X si plusieurs bâtiments)	0	0		0	0	Important pour faire remonter les problèmes de convention au ministère
UA Y (bat X si plusieurs bâtiments)						
OCCUPATION PAR UA						
UA nom	UA nom	UA nom	UA nom	UA nom	UA nom	UA nom
Demandes déposées	0	0	0	0	0	0
Demandes attribuées	0	0	0	0	0	0
Durée d'occupation (semaines)	0	0	0	0	0	0 3 WE = 1 semaine
Séjour gratuit (nb sem)	0	0	0	0	0	0
Taux d'occupation	0%	0%	0%	0%	0%	0%
% demandes satisfaites	#DIV/0 !	#DIV/0 !	#DIV/0 !	#DIV/0 !	#DIV/0 !	#DIV/0 !
FLUIDES						
En €	En €	En €	En €	En €	En €	En €
Eau	0	0	0	0	0	0
Electricité	0	0	0	0	0	0
Autre (à préciser en Obs.)	0	0	0	0	0	0



Cette enquête est donc essentielle.
Merci d’y répondre dans le délai imparti
pour que l’on puisse donner les éléments
dans les temps au ministère.

De même quand on vous demande d’actualiser l’annexe
de la CPO avec vos biens Etat

Les aides aux travaux – biens propres ou Etat en dur

- **5 000 € maximum d'aide** et 5 000 € d'avance remboursable sur 5 ans
- **10 000 €** pour des travaux de réhabilitation lourde et 15 000 € d'avance remboursable sur 8 ans maximum
- **1 000 €** complémentaire pour travaux de mise en accessibilité ou travaux en site difficile d'accès

Les aides aux travaux – biens propres ou Etat en dur

Les conditions



Un apport financier de l'ASCE au moins équivalent à l'aide FNASCE



L'achat de biens mobiliers (meubles, électroménagers, vaisselles...) n'est pas pris en compte



Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande d'aide sauf travaux urgents et avec accord de la commission des affaires immobilières

Les aides aux travaux – biens propres ou Etat en dur

Les formalités

- Constituer un dossier de demande d'aide (voir modèle)



site FNASCE rubrique Coin des élus/info gestionnaire UA
la charte de gestion

Le dossier est examiné par la commission permanente des affaires immobilières qui propose l'aide au vote du CDF

- L'ASCE doit s'engager à offrir des séjours gratuits pendant une durée minimale de 4 ans
- Une convention d'engagement est signée entre l'ASCE et la FNASCE

Les aides à l'acquisition (hors FSUA)

Pour un bien immobilier en dur



Pour les ASCE qui ont déjà 3 biens immobiliers

- 5 000 € maximum d'aide et 5 000 € d'avance remboursable sur 5 ans

Pour un mobile-home

- 2 000 € d'aide pour un premier achat et 2 000 € d'avance remboursable sur 5 ans
- 1 500 € d'aide pour les suivants et 1 500 € d'avance remboursable sur 5 ans

Le Fonds de Solidarité UA – FSUA



Pour l'acquisition d'un bien en dur

Mis en place en 2012, il est alimenté chaque année par la FNASCE sur ses fonds propres (25 000 €) et les ASCE (0,50 € par adhérent).



161 579 €

Montant de l'aide

- **Pour un premier bien** : 50 % du montant total de l'opération et plafonnée à **80 000 €**
- **Pour un second ou troisième bien** : 50 % du montant total de l'opération et plafonnée à **40 000 €**

Le Fonds de Solidarité UA – FSUA

Les formalités

- Un dossier doit être présenté et examiné par la commission permanente des affaires immobilières (CPAI)
- L'ASCE doit présenter son projet lors d'une CPAI
- La FNASCE peut se porter caution pour l'emprunt bancaire
- L'aide de la FNASCE doit apparaître dans l'acte notarié
- Une convention d'engagement est signée entre l'ASCE et la FNASCE
- L'ASCE s'engage à offrir au moins 2 séjours gratuits par an pour une durée minimale de 10 ans

Le Fonds de Solidarité UA – FSUA

Utilisation du FSUA

- 2014 → ASCE 05 : aide de 35 000 € et un prêt de 7 000 €
- 2017 → ASCE 38 : aide de 38 000 €
- 2018 → ASCE 61 : aide de 30 000 € – ASCE 2A : aide de 25 000 €
- 2020 → ASCE 34 : aide de 50 000 €
- 2022 → ASCE 39 : aide de 25 000 €

Le Fonds de Solidarité UA – FSUA

Utilisation du FSUA

- 2024 → ASCE 39 : aide de 40 000 € (second bien)
- 2025 → ASCE 38 : aide de 40 000 € et prêt remboursable de 10 000 € (second bien)

A qui le tour.....



La commission permanente des affaires immobilières

- **Doit être informée de tout problème sur vos biens immobiliers et notamment ceux mis à disposition par l'Etat**
- **A un rôle de conseil, donc n'hésitez pas à nous consulter**
- **Peux vous aider dans le montage de vos demandes de dossier d'aide ou FSUA**

La commission permanente des affaires immobilières

Et n'oubliez pas,
on est là pour
vous